

NOTE DE LA RÉDACTION

Il pourrait paraître lassant au lecteur de ce bulletin de retrouver, de trimestre en trimestre, les mêmes constatations sur les augmentations notées dans de nombreux secteurs de la production au Maroc, et les mêmes commentaires sur les variations des indices.

Pour ce trimestre encore, rien ne vient ou presque infirmer dans les faits et dans les chiffres, les observations antérieures. On peut souligner, par exemple, la constance de l'accroissement de la production de l'énergie électrique à 24,3 millions de kilowatts en moyenne mensuelle pour le second comme pour le premier trimestre de l'année contre 20,4 millions en 1946 et 13,3 en 1939 (1). La production de charbon est non moins rassurante et s'élève mensuellement de 11.500 tonnes en 1939 à 18.500 en 1946, 22.100 durant le premier trimestre 1947 et 22.500 durant le second. S'agit-il de la production minière, l'accroissement y demeure sensible pour le manganèse métallurgique et le plomb ou s'y consolide pour les phosphates (2). Les importations de matériaux de construction ciment, bois et fers se développent elles aussi (3). D'autres chiffres pourraient être cités, comme dans nos notes précédentes. Leur longue énumération risquerait fort d'ennuyer. Elle pourrait aussi induire en erreur.

* *

Il n'est certes pas possible de juger sur une période aussi brève que le trimestre, l'évolution de la situation économique d'un pays, d'autant plus que devant juger à une période contrastant avec une autre très récente mais infiniment plus agitée, l'évolution y peut paraître relativement lente et les phénomènes économiques moins nets et moins expressifs. Mais ne peut être niée une tendance à un certain tassement de l'accroissement des productions. Les apparences sont fort discrètes. Les chiffres révélateurs doivent être recherchés avec soin. Il faut convenir que cette fois ils se découvrent là où auparavant ils n'existaient guère.

Un essoufflement se révèle pour certains postes. La production de charbon, déjà citée, ne s'est accrue en moyenne mensuelle que de 22.100 à 22.500 tonnes du premier trimestre au premier semestre 1947. L'élévation de la production

annuelle aux 450.000 puis au million de tonnes prévues par la nouvelle société « Charbonnages Nord-Africains » repose, en effet, sur un ample programme de constructions et d'équipement minier et ferroviaire dont la réalisation, dans la pénurie actuelle de matières premières et de matériel, demandera nécessairement plusieurs années. L'extraction des phosphates ne s'est élevée que de 222.100 à 222.900 tonnes. Quant à la production locale de ciment, elle marque un léger fléchissement de 20.264 à 19.369 tonnes. Encore une fois, il faudra attendre pour savoir s'il s'agit de phénomènes passagers ou d'avertissements plus sérieux.

* *

Il sera cependant permis de mettre en regard de ces quelques chiffres, un nombre qui contribue à leur donner une plus complète signification. Au 1^{er} mai 1947, le personnel employé dans les industries marocaines s'élevait seulement à 87.133 (4). Sans doute, ce nombre est-il inférieur à la réalité, il n'en témoigne pas moins de l'insuffisance d'une industrialisation dont les perspectives de développement doivent permettre l'emploi progressif d'une part nettement plus importante de la population active de ce pays. L'orientation nouvelle donnée à la production marocaine, la diversification de ses activités relatée dans notre précédent bulletin (5) et confirmée dans celui-ci (6) retiennent l'attention, sans se traduire encore par de profonds changements dans les activités générales de l'économie locale.

* *

Celle-ci demeure essentiellement agricole et il est grave de constater qu'au terme du second trimestre, les promesses de l'année nouvelle ne sont pas tenues (7). Il aura suffi, une fois de plus, d'un accident climatique pour réduire considérablement la récolte. En avril, on estimait généralement à plus de trente millions de quintaux la récolte probable des quatre céréales principales. L'orge devait en fournir vingt, le blé dur huit, le blé tendre quatre, le maïs s'ajouterait au total. Le vent sec de la dernière semaine

(4) Personnel employé dans l'industrie, tableau p. 52.

(5) Cf. Bulletin n° 33, note de la rédaction, p. 3, et activité sur l'industrie chocolatière, p. 46.

(6) Note sur le sucre, p. 39.

(7) Note sur la situation agricole, p. 46.

(1) Production d'énergie, tableaux p. 50.

(2) Production minière, tableau p. 49.

(3) Matériaux de construction, tableau p. 51.

d'avril a suffi pour réduire d'un tiers ces probabilités et pour transformer une récolte qui s'annonçait belle en une récolte médiocre, moins que moyenne.

C'est ici que reparait la primauté de l'agriculture. Une année abondante devait conduire le Maroc à un avenir meilleur dont tous ses ressortissants auraient largement bénéficié. Une récolte médiocre va poser une fois de plus les lourds problèmes des prix et des salaires. Et le Maroc s'engagera, pour des raisons qui lui sont propres, dans une nouvelle ère de difficultés. Les choses auraient été tellement plus simples, à tous égards, si la récolte avait été seulement bonne. Cette absence de stabilité, si grande qu'elle conduit en ces années à un déséquilibre quasi-permanent, doit donner à songer. Il faut à tout prix maîtriser cette production qui, indocile, régente cependant à un tel point l'économie générale du pays et le standard de vie de ses habitants.

* *

Cette précarité de l'équilibre de la production agricole, que ne peuvent compenser les efforts consentis par ailleurs pour la mise en valeur et l'industrialisation du pays, conduit à d'autres conséquences qui ont été relevées. C'est à bon droit que l'on constate le déficit de la balance commerciale du Maroc, une fois de plus (8), mais il n'est pas moins raisonnable de ne point s'en montrer surpris. En dehors même des raisons alléguées par l'auteur de la note, il conviendrait de tenir compte des correctifs qu'imposerait une attentive analyse des conditions d'établissement de certaines statistiques officielles, et de toutes les considérations qui s'imposent relativement à un pays dont l'équipement de base, qu'il s'agisse de la production agricole aussi bien que de l'hydraulique, du charbon, de l'électricité ou des engrais exigera longtemps encore de considérables investissements.

Le rapport du directeur des finances au conseil du Gouvernement de juillet ne pouvait manquer d'exprimer d'autres préoccupations. Présentant au milieu d'année un lourd collectif, il appartenait au chef des administrations financières de faire le point et de préciser les conditions de l'équilibre budgétaire. Il n'y a pas de doute que la fiscalité locale doive être modifiée sur bien des objets. Il n'en est pas moins vrai que, face à l'immensité de ses besoins, le pays doit se mettre en mesure d'y contribuer par

ses apports personnels. Le Maroc ne saurait s'équiper à l'échelle de ses besoins, de ses possibilités, et des exigences modernes de la production et des échanges, sans une participation complète des populations locales et, notamment, le franc apport des ressources souvent considérables de certaines de ses classes.

* *

L'effort demandé de toutes parts, n'est pas seulement d'ordre économique. Les améliorations sociales ont pris, dans les dernières années, une part prédominante dans les préoccupations générales. Ce n'est donc point seulement des améliorations techniques apportées par exemple par l'Office des postes (9) que le public se préoccupera. Il portera son attention davantage sur ce qui a été fait et sur ce qui sera réalisé en matière sociale. Il lui sera répondu, à coup sûr, par des chiffres et des programmes. Quelles que soient la variété et l'importance de ceux-ci et de ceux-là, il est peu probable qu'il se tienne en définitive pour satisfait. Il y a une minceur des chiffres et des résultats, face à ceux souhaités, particulièrement pour l'enseignement, telle que personnel ne peut se déclarer satisfait. Mais personne ne le sera tant qu'il n'y aura pas une plus large contribution des populations locales aux résultats souhaités par tous.

Le problème est là, aussi vrai pour le social que pour l'économique.

* *

Le général d'armée Juin succède à l'ambassadeur Eirik Labonne à la tête du Gouvernement du Protectorat. Il faudra longtemps pour apprécier pleinement la valeur de la relancée donnée en moins d'un an au pays par l'Ambassadeur en matière économique et sociale. L'ancien représentant de la France à Mexico, à Barcelone, à Tunis et à Moscou avait peu à gagner dans le poste que le Gouvernement français lui assignait. Il a su y montrer ses étonnantes qualités d'animateur. Le vainqueur de Cassino et de Sienna, le chef de l'État-major général de la défense nationale n'a plus ici de lauriers à emporter. Il a reçu simplement et accepté une nouvelle charge.

Les membres du comité de ce bulletin l'assurent, comme son prédécesseur, auquel ils conservent un souvenir ému et durable, de leur respectueux et effectif dévouement.

(8) Le commerce extérieur de la zone française du Maroc, p. 66.

(9) L'Office des postes, p. 32.